

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2021

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Table des matières
Exercice terminé le 31 mars 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR	Page 1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7 - 12
Gouvernance et opérations nationales (<i>annexe 1</i>)	13
Haute performance (<i>annexe 2</i>)	13
Développement national (<i>annexe 3</i>)	13

Rapport de l'auditeur indépendant

Grant Thornton LLP
1675 Rue Douglas bureau 650
Victoria, BC
V8W 2G5

T +1 250 383 4191
F +1 250 381 4623

Aux membres de l'Association canadienne d'aviron amateur

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association canadienne d'aviron amateur (l'Association), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, l'état de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joint de l'Association ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière au 31 mars 2021, ainsi que des résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément à aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la préparation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Victoria, Canada
12 juillet 2021



Comptables professionnels agréés

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
REVENUS		
Sport Canada	4 156 889 \$	5 065 610 \$
Financement de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19 (<i>Note 11</i>)	1 234 500	-
Comité olympique canadien	118 000	418 942
Frais d'adhésion	220 568	482 155
Associations et fondations de sport	258 522	388 090
Dons, événements et activités de financement	57 950	393 218
Inscriptions liées aux compétitions et aux camps	-	281 283
Intérêts créditeurs	9 145	27 384
	<u>6 055 574 \$</u>	<u>7 056 682 \$</u>
DÉPENSES		
Communications, marketing et initiatives	203 010	178 200
Services aux membres (<i>Note 11</i>)	523 426	260 354
Gouvernance et opérations nationales (<i>annexe 1</i>)	558 546	463 173
Haute performance (<i>annexe 2</i>)	3 912 150	5 698 162
Développement national (<i>annexe 3</i>)	522 933	500 487
	<u>5 720 065 \$</u>	<u>7 100 376 \$</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES LIÉES AUX OPÉRATIONS	335 509	(43 694)
GAIN SUR DISPOSITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 656	65 618
SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES	24 997	-
	<u>362 162 \$</u>	<u>21 924 \$</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	362 162 \$	21 924 \$

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR
État de l'évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 mars 2021

	Investies en immobilisations corporelles	Sommes grevées à des affectations internes	Non affecté	2021	2020
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	191 293 \$	271 832 \$	734 200 \$	1 197 325 \$	1 175 401 \$
(Déficit) excédent des revenus sur les dépenses	(101 313)	-	463 475	362 162	21 924
Acquisition d'immobilisations corporelles	469 268	-	(469 268)	-	-
Fonds affectés à l'interne	-	1 326	(1 326)	-	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	559 248 \$	273 158 \$	727 081 \$	1 559 487 \$	1 197 325 \$

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

État de la situation financière

31 mars 2021

	2021	2020
ACTIFS		
À COURT TERME		
Encaisse et équivalents de trésorerie	2 740 972\$	1 008 277 \$
Débiteurs (Note 3)	64 643	256 113
Charges payées d'avance	327 215	360 358
Taxes sur les produits et services à recevoir	101 164	63 723
	3 233 994	1 688 471
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)	559 248	191 293
	3 793 242 \$	1 879 764 \$
PASSIFS ET ACTIFS NETS		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	725 482 \$	345 493 \$
Produits reportés (Note 5)	1 498 928	315 827
Sommes à remettre à l'État	9 345	21 119
	2 233 755	682 439
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations corporelles	559 248	191 293
Grevés à des affectations internes	273 158	271 832
Non affectés	727 081	734 200
	1 559 487	1 197 325
	3 793 242 \$	1 879 764 \$

ÉVENTUALITÉ (Note 7)

FONDS EN FIDUCIE (Note 6)

ENGAGEMENT DE LOCATION (Note 10)

Au nom du conseil d'administration :


 _____ Administrateur


 _____ Administrateur

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Excédent des revenus sur les dépenses	362 162 \$	21 924 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	102 969	76 845
Gain sur la disposition d'immobilisations corporelles	(1 656)	(65 618)
	463 475	33 151
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Débiteurs	191 470	(45 406)
Charges payées d'avance	33 143	(207 967)
Taxe sur les produits et services à recouvrer	(37 441)	83 625
Créditeurs et charges à payer	379 989	161 449
Produits reportés	1 183 101	42 269
Sommes à remettre à l'État	(11 774)	19 009
	2 201 963	86 130
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(470 924)	(39 814)
Produits sur la disposition d'immobilisations corporelles	1 656	123 924
Trésorerie utilisée dans des activités d'investissement	(469 268)	84 110
AUGMENTATION DE TRÉSORERIE	1 732 695	170 240
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	1 008 277	838 037
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE	2 740 972 \$	1 008 277\$

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2021

1. BUT DE L'ASSOCIATION

Rowing Canada Aviron est le nom commercial de The Canadian Amateur Rowing Association – l'Association canadienne d'aviron amateur (l'Association) qui est une organisation à but non lucratif incorporée selon la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. En tant qu'organisation à but non lucratif, l'Association est exonérée d'impôt.

Elle est autorisée à remettre des reçus aux fins d'impôt pour les dons reçus à titre d'association enregistrée de sport amateur.

Son activité principale est le développement du sport de l'aviron au Canada et elle est reconnue par le gouvernement du Canada et le Comité olympique canadien comme l'organisme national qui régit le sport de l'aviron.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers ont été rédigés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif. Par conséquent, ces états financiers sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada ("PCGR du Canada").

Constatation des revenus

L'Association suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports

Les apports affectés sont reconnus en tant que revenu dans l'exercice au cours duquel les dépenses s'y reliant sont engagées. Les revenus de dons sont enregistrés lorsqu'ils sont reçus. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils ont été reçus ou qu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les contributions de donateurs sont comptabilisées lorsque le paiement est reçu par l'Association ou que le transfert de propriété a été complété. Les dons reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles ou pour soutenir d'éventuelles activités sont comptabilisés comme montants reportés.

Les frais d'adhésion sont comptabilisés comme revenu dans la période d'éligibilité de l'adhésion.

Actifs nets grevés à des affectations internes

Les actifs nets qui sont grevés à des affectations internes sont désignés par l'Association à des fins précises. Les sommes grevées à des affectations internes peuvent être utilisées à d'autres fins.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'argent en caisse et les soldes bancaires.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2021

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquies sont comptabilisées déduction l'amortissement cumulé. Les actifs d'apport sont inscrits à la juste valeur au moment de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile de manière linéaire aux taux suivants :

Équipement de para-aviron	3 - 5 ans
Équipement national	3 - 5 ans
Système d'inscription aux événements	3 ans
Amélioration des installations	10 ans
Bateaux à moteur et accessoires	5 ans
Logiciels et matériel de bureau	3 ans
Équipement d'aviron	3 - 5 ans
Remorques	10 ans
Véhicules	5 ans
Équipement mécanique	3 - 5 ans

Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Association comprennent la trésorerie et ses équivalents, les débiteurs et les créditeurs et charges à payer. Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition ou de l'émission. Au cours des périodes subséquentes, les actifs financiers dont les marchés sont activement négociés sont rapportés à la juste valeur, et les gains et pertes non réalisés sont rapportés dans les résultats. Les autres instruments financiers sont rapportés au coût amorti et soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture. Les coûts de transaction relatifs à l'acquisition, la vente ou l'émission d'instruments financiers sont comptabilisés à la dépense lorsqu'ils sont encourus.

Incertitude d'évaluation

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif nécessite que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs et des passifs selon la date des états financiers, ainsi que les montants rapportés des revenus et des dépenses pendant l'exercice. Ces estimations sont revues périodiquement et tout ajustement nécessaire est comptabilisé dans les résultats de la période au cours de laquelle il est reconnu. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les estimations significatives tiennent compte de la probabilité de recouvrement des débiteurs, des produits reportés, des charges à payer et de la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Fournitures et services

L'immobilisation corporelle donnée et louée est inscrite à sa juste valeur si la juste valeur peut être raisonnablement déterminée.

L'Association dépend du service bénévole de nombreux membres ainsi que d'autres personnes. Parce que ces services ne sont habituellement pas payés par l'Association et en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de service, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2021

3. DÉBITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Débiteurs	66 443 \$	257 873 \$
Provision pour créances douteuses	<u>(1 800)</u>	<u>(1 760)</u>
	64 643 \$	256 113 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement <u>cumulé</u>	2021 Valeur comptable <u>nette</u>	2020 Valeur comptable <u>nette</u>
Équipement de para-aviron	158 676\$	111 169 \$	47 507 \$	14 457\$
Système d'inscription aux événements	72 859	72 859	-	26 307
Amélioration des installations	241 849	33 936	207 913	47 574
Équipement mécanique	331 736	247 822	83 914	34 246
Bateaux à moteur et accessoires	236 395	128 240	108 155	15 684
Logiciels et matériel de bureau	248 627	232 913	15 714	10 918
Équipement d'aviron	221 015	221 015	-	-
Remorques	63 441	55 088	8 353	16 609
Véhicules	<u>145 886</u>	<u>58 194</u>	87 692	<u>25 498</u>
	1 720 484 \$	1 161 236\$	559 248 \$	191 293\$

Les améliorations aux installations totalisant 166 727 \$ ne sont pas utilisées à la fin de l'exercice, donc aucun amortissement n'a été comptabilisé à ce jour.

5. PRODUITS REPORTÉS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Frais d'adhésion reportés	-	24 360 \$
Produits reportés	1 498 928	<u>291 467</u>
	1 498 928 \$	315 827 \$

Les produits reportés représentent les montants reçus en 2021 liés à Sport Canada, au financement du COC, aux futures bourses et à d'autres subventions d'origine externe.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2021

6. FONDS EN FIDUCIE

Les fonds suivants ne sont pas compris dans les états financiers. Ils sont gérés par l'Association et investis dans les Fonds de dividende de la Banque de Montréal. Les montants sont divulgués au coût, à la juste valeur marchande correspondante.

	Hanlan Keller	Pearce Guest	Seagram	Zasada	Total
<u>2021</u>					
Coût	6 000 \$	16 131 \$	11 323 \$	27 499 \$	60 953 \$
Valeur marchante	11 140	28 437	21 214	47 086	107 877
<u>2020</u>					
Coût	6 000 \$	16 131 \$	11 323 \$	27 499 \$	60 953 \$
Valeur marchante	8 526	21 764	16 236	36 037	82 563

7. ÉVENTUALITÉ

Les contributions de Sport Canada sont assujetties à une vérification intermédiaire par Sport Canada. Les contributions sont remboursables à Sport Canada dans la mesure où une dépense ne respecte pas les modalités convenues. Sport Canada peut effectuer une vérification jusqu'à 5 ans après la fin de la période de référence.

8. SOMMES GREVÉS À DES AFFECTATIONS INTERNES

	Fonds de réserve pour une organisation durable	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Fonds de réserve des juges-arbitres	6 244 \$	273 158 \$	271 832 \$

Le fonds de réserve des juges-arbitres se rapporte aux contributions du comité organisateur de la régata internationale des maîtres en aviron de 2001 à utiliser pour la formation et le perfectionnement des juges-arbitres du Canada.

Le fonds de réserve pour une organisation durable vise à fournir des fonds pour les besoins financiers futurs.

Un fonds distinct à affectation interne a été établi pour accepter des dons pour le Centre national d'entraînement de Quamichan Lake. Les dons sont réservés aux dépenses du Centre.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2021

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association est exposée à divers risques relativement aux instruments financiers et possède un cadre exhaustif de gestion du risque visant à surveiller, évaluer et gérer ces risques. L'analyse suivante donne des renseignements sur l'exposition aux risques et sur la concentration des risques de l'Association en date du 31 mars 2021.

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. L'Association est exposée au risque de crédit relativement aux membres. Une provision pour créances douteuses est établie en fonction de facteurs entourant le risque lié au crédit de comptes précis, des tendances historiques et d'autres informations. L'Association possède un grand nombre de membres, ce qui limite la concentration de risque de crédit. Le risque de crédit lié à l'encaisse et aux dépôts à terme est considéré comme négligeable, car il est détenu par une institution financière réputée ayant une cote de crédit externe de première qualité.

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle de la possibilité qu'une entité ne respecte pas ses obligations liées à ses engagements financiers. L'Association est exposée au risque principalement en ce qui a trait à la réception des fonds de ses membres et d'autres sources connexes, ainsi qu'aux créanciers et charges à payer.

(c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comporte trois types de risques : le risque lié de change, le risque lié aux taux d'intérêt et les autres risques de prix. L'Association est principalement exposée au risque de change.

Sauf indication contraire, la direction juge que l'Association n'est pas exposée à des risques de taux d'intérêt ou à d'autres risques de prix considérables découlant de ces instruments financiers.

(d) Risque de change

Le risque de change est lié à l'excédent des produits sur les charges découlant des variations de taux de change et de la volatilité de ces taux. L'Association est exposée au risque de change lié aux taux de change sur les comptes créditeurs détenus en devises étrangères. L'Association ne se sert d'aucun dérivé pour réduire son exposition au risque de change.

10. ENGAGEMENT DE LOCATION

Au cours de l'exercice, l'Association a conclu un contrat de location pour un centre de formation avec une date d'expiration du 31 décembre 2022. Le contrat de location a une option de renouvellement du bail d'ici le 1er octobre 2021 pour une année supplémentaire jusqu'à un maximum de trois ans ou cinq ans au total.

Au cours des deux prochains exercices, les paiements minimums futurs totaux de l'Association au titre des contrats de location-exploitation sont les suivants :

2022	36 000 \$
2023	<u>27 000</u>
	<u>63 000 \$</u>

En plus des paiements minimums mentionnés ci-dessus, l'Association est également tenue de payer sa part des coûts d'exploitation, qui fluctuent d'une année à l'autre.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Gouvernance et opérations nationales (annexe 1)

Exercice terminé le 31 mars 2021

11. FINANCEMENT DE SOUTIEN D'URGENCE EN RÉPONSE À LA COVID-19

Le 19 juin 2020, l'Association a reçu 1 234 500 \$ du Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19 pour les organismes culturels, patrimoniaux et sportifs administré par l'entremise de Patrimoine Canada. L'objectif du Fonds était d'assurer la continuité des activités des organismes dont la viabilité a été affectée négativement par la COVID-19. Au 31 mars 2021, les fonds ont été dépensés comme suit :

	<u>2021</u>
Soutien de secours d'urgence aux membres et subventions	356 962 \$
Soutien national et développement du sport	153 383
Haute performance et soutien aux athlètes	440 568
Support de capacité pour Tokyo 2021, Paris 2024 et NexGen	<u>295 038</u>
Total dépensé	<u>1 245 951 \$</u>

12. IMPACTS DE LA COVID-19

Depuis le 31 décembre 2019, la propagation de la COVID-19 a gravement affecté de nombreuses économies locales à travers le monde. Dans de nombreux pays, dont le Canada, les entreprises ont été forcées de cesser ou de limiter leurs opérations pendant de longues périodes. Les mesures prises pour contenir la propagation du virus, notamment les interdictions de voyager, les quarantaines, la distanciation sociale et les fermetures de services non essentiels ont déclenché d'importantes perturbations dans les entreprises du monde entier, entraînant un ralentissement économique. Les marchés boursiers mondiaux ont également connu une grande volatilité et un affaiblissement significatif. Les gouvernements et les banques centrales ont répondu par des interventions monétaires et fiscales pour stabiliser les conditions économiques.

En réponse à la propagation de la COVID-19, Sport Canada et le COC ont modifié la durée des accords de financement existants pour l'exercice 2021 afin de prolonger la période pour laquelle les dépenses admissibles peuvent être éligibles à un financement jusqu'en septembre 2021. De plus, à ce jour, les restrictions de voyage imposées par la pandémie ont entraîné des annulations de voyages et la perte de dépôts de voyage.

La durée et l'impact de la pandémie de la COVID-19, ainsi que l'efficacité des réponses du gouvernement et de la banque centrale, restent incertains pour le moment. Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces conséquences, ainsi que leur impact sur la situation financière et les résultats d'exploitation de l'Association pour les périodes futures.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR**Gouvernance et opérations nationales (annexe 1)****Exercice terminé le 31 mars 2021**

	2021	2020
Activités du bureau national	160 106 \$	77 171 \$
Bureau national - salaires et avantages	319 103	284 235
Gouvernance	73 829	90 540
Relations internationales et associations nationales	5 508	11 227
	558 546 \$	463 173 \$

Haute performance (annexe 2)**Exercice terminé le 31 mars 2021**

	2021	2020
Salaires et avantages	1 895 355 \$	1 736 183 \$
Amortissement des équipements	65 921	38 785
Déplacement des entraîneurs et dépenses connexes	12 664	44 887
Événements et camps	323 885	2 347 146
Équipement	447 749	463 240
Centres d'entraînement nationaux	236 702	200 379
Soutien aux athlètes de RCA	181 991	92 145
Science du sport et équipe médicale	386 650	366 181
Équipe nationale de para-aviron	361 253	409 216
	3 912 150 \$	5 698 162 \$

Développement national (annexe 3)**Exercice terminé le 31 mars 2021**

	2021	2020
Comité de formation et de perfectionnement des entraîneurs	110 848 \$	120 666 \$
Para-aviron	-	7 892
Régates et événements de RCA	104 713	82 896
Développement du sport	134 634	124 715
Comité des juges-arbitres	32 771	46 844
Comité sur la sécurité et les installations	5 445	9 020
Sport sécuritaire, diversité, inclusion et équité entre les sexes	134 522	108 454
	522 933 \$	500 487 \$

Voir notes afférentes aux états financiers